

### ÉDITORIAL

## Révolutions arabes : le cas particulier de la Libye

Les « révolutions arabes » survenues ces quelque six derniers mois resteront certainement, et quelle qu'en soit l'issue, parmi les événements politiques mondiaux les plus significatifs de ce début de siècle. Si la succession rapide de ces révoltes dans divers pays arabes, exprimant toutes des refus des pouvoirs existants et une volonté de changements politiques fondamentaux, a mis d'abord en évidence leurs apparentes similitudes, il a vite été constaté que des différences profondes existent entre la nature, la forme, et les conditions d'expression de ces mouvements, correspondant à des déterminismes multiples et caractéristiques de chaque pays, du Maroc à la Syrie. L'enchaînement des événements dans l'un des ces pays, la Libye, va nous retenir un instant, tant il semble illustrer, tragiquement, les espoirs de ces révoltes et le brutalité de la répression, mais surtout les contradictions, les impasses et, souvent, le cynisme du jeu politique des grandes puissances.

D'abord, quelques rappels d'histoire récente. L'insurrection tunisienne de décembre 2010 entraîne, le mois suivant, la chute et la fuite de Ben Ali. Le colonel Kadhafi condamne ces événements le 16 janvier, alors que des manifestations commencent à s'exprimer dans son

pays. Le 15 février, un avocat de Benghazi, défenseur connu des victimes du pouvoir, est arrêté à son domicile. La mobilisation de protestation est immédiate et importante, mais les forces du pouvoir ripostent brutalement. Dans les jours qui suivent, les indices d'une répression féroce contre les opposants s'accumulent, ce qui incite le Conseil de sécurité des Nations Unies à voter à l'unanimité une résolution infligeant des sanctions contre la Libye, et préconisant la saisine de la Cour pénale internationale (qui lancera un mandat d'arrêt international contre M. Kadhafi et deux autres dirigeants libyens le 27 juin).

Certains puissances occidentales veulent aller plus loin. Début mars, l'idée de frapper militairement la Libye, par bombardements ciblés visant aider les rebelles libyens des zones orientales du pays, est discutée entre les responsables d'États français et britannique. La Ligue arabe n'est pas opposée, mais ne souhaite pas l'implication de l'OTAN, un avis partagé par la France. La Grande-Bretagne de son côté négocie avec les États-Unis, avec la perspective d'une prise en charge des opérations sous l'égide de l'OTAN ! La France doit finalement s'y résigner. Mais, malgré les affirmations contraires du président français, une intervention ne peut se réaliser qu'avec l'accord du Conseil de sécurité. Il s'agit donc de convaincre au moins 9 de ses membres, ce à quoi s'attachent d'abord la France et la Grande-Bretagne puis, après quelques réticences, les États-Unis. La

résolution 1973 est adoptée, de justesse, le 17 mars (avec l'abstention notamment de la Chine, de l'Allemagne, de l'Inde, du Brésil, de la Russie), autorisant une intervention militaire sans invasion, visant en principe à assurer une exclusion aérienne pour protéger les assiégés de Benghazi, et soulignant la nécessité d'un cessez-le-feu rapide, l'arrêt des violences contre les civils, et le respect du droit international (mais le flou de ce texte, permettant des interprétations diverses, a été souligné par de nombreux commentateurs). Dès le surlendemain 19 mars, la coalition menée par la France, le Royaume-Uni et les États-Unis bombarde des objectifs libyens. Fin mars, les États-Unis mettent un terme à leur participation directe aux frappes, mais continueront à fournir une aide logistique importante.

L'intervention, menée au cours de ces derniers mois essentiellement par la France et la Grande-Bretagne, devait être brève. A. Juppé soulignait initialement que la destruction des moyens militaires de Kadhafi était une question de jours ou de semaines, mais certainement pas de mois. Une affirmation qui date de 4 mois bientôt, et rien n'indique une chute prochaine du chef libyen, malgré les multiples expressions de non-respect de la résolution de l'ONU assumées par la France (parachutage d'armes, envois de conseillers, etc), sans information de l'OTAN !

Cette période de guerre a naturellement fait son lot de victimes : fin juin, on estimait qu'elle avait entraîné 10'000-15'000 morts, près d'un million de réfugiés dans les pays voisins, et les esclaves maliens et tchadiens de Kadhafi ont aussi payé, parmi d'autres, un lourd tribut à ce conflit. De leur côté, les pays européens porteurs de l'intervention

militaire ont été amenés à révéler les limites de leurs ressources financières dans des conflits de quelque durée, et l'Union européenne ressort bien déchirée de cet exercice. Un cessez-le-feu rapide et une résolution politique du conflit figuraient parmi les clauses de la résolution 1973. Le Conseil national de transition, constitué en Libye dès le mois de mars et s'affirmant prêt à gérer la période de transition post-Kadhafi, a été reconnu comme interlocuteur qualifié par un certain nombre de pays, malgré quelques doutes émis quant au profil « démocratique » d'une majorité de ce groupe autoproclamé...

Au total donc, l'élément libyen du « printemps arabe » a pris un visage bien différent de celui de ses voisins. Assurément, le dictateur libyen ne suscite guère de sympathie, et la chute d'un tel régime n'aura rien de regrettable. Pour autant, le scepticisme initial, ou la franche opposition, quant aux méthodes et moyens engagés n'ont pas été franchement levés à ce stade. Sans doute les insurgés de Benghazi ont-ils bénéficié de l'intervention de la coalition, et des morts certaines ont été ainsi évitées. Pour le reste, le prix à payer, dans tous les sens du terme, pour les conséquences durables de telles interventions a été illustré par d'autres exemples récents, différents certes mais fondamentalement de même nature. Par ailleurs, se pourrait-il que certains des pays impliqués aient quelques intérêts, à faire valoir bientôt, pour intervenir ainsi vigoureusement, au delà des motifs humanitaires et des convictions démocratiques si souvent invoqués ?

*Jacques Diezi*

# L'exploitation de coltan en République Démocratique du Congo (RDC)

## Filière commerciale et implication pour le conflit armé en RDC

Qu'est-ce que des grumeaux de minerai noir ont à voir avec des téléphones portables ? Qu'est-ce que le conflit dans la République démocratique du Congo (RDC) a à voir avec ce minerai et avec les mobiles ?

Ce sont des questions que ce rapport pose dans sa version longue et auxquelles il vise à donner une réponse<sup>1</sup>.

La RDC est le troisième plus grand pays d'Afrique avec une surface de 2 344 885 km<sup>2</sup> et environ 71 millions d'habitants<sup>2</sup>.

## Un minerai convoité

Le pays est un des plus pauvres du monde et souffre d'un conflit armé continu. Le minerai noir dont traite ce rapport est appelé en Afrique «coltan», une abréviation pour son nom Colombo-Tantalite (ColTan), duquel les minéraux niobium et tantale peuvent être extraits. Ces minéraux sont utilisés dans des petits condensateurs qui se trouvent dans chaque mobile.

Et le lien avec le conflit ? Le conflit en RDC est, parmi d'autres raisons, mené à cause des grandes quantités de ressources naturelles que le pays possède. Leur exploitation illégale par des rebelles sert à leur survie. Les entreprises de l'industrie de coltan et tantale, souvent basées dans des pays de l'Ouest ou dans la Chine, achètent cette ressource conflictuelle.

Une des thèses fondamentales de ce texte est donc que la demande croissante des pays industrialisés pour des biens électriques prolonge et renforce le conflit en RDC qui base sur le commerce avec les ressources nécessaires pour la production de ces biens. Une de ces ressources est le coltan.

Pour montrer les responsabilités des divers acteurs le rapport présente -après une introduction donnant des faits sur la RDC, son conflit et sur le coltan en RDC -la filière commerciale du coltan : de la mine jusqu'à la main du consommateur. Dans cette partie, tous les acteurs importants et leurs impacts pour la filière ainsi que pour le conflit sont discutés. Parmi eux se trouvent des acteurs légaux, illégaux et des mélanges du type d'acteur. Un accent est mis sur le rôle des entreprises multinationales (Multinational Corporation - MNC) qui sont importantes pour toute la filière.

## Des solutions à proposer ?

Mais le texte vise non seulement à décrire, mais aussi à discuter des solutions qui peuvent être proposées aux problématiques présentées. C'est pourquoi il explique dans la deuxième partie brièvement quelques théories de la recherche sur les conflits et s'interroge sur leurs valeurs explicatives pour la RDC. Dans la troisième partie du rapport, des propositions de solutions sont traitées et évaluées – ce qui est une tâche difficile étant donné la complexité, la multi-causalité et les multiples niveaux du conflit et de l'exploitation du coltan en RDC.

Enfin, le texte tire la conclusion qu'une amélioration de la situation devrait se composer de plusieurs champs d'actions : des réformes politiques énormes combinées avec une méthode géochimique qui vise à distinguer les différents lieux d'origine de coltan de la RDC, pour que le coltan venant des mines contrôlées par des rebelles ne puisse plus être vendu.

Mais si l'Etat congolais qui n'a pas de monopole légitime sur la force physique dans son pays - et ne remplit donc pas le critère essentiel d'un Etat selon Max Weber - reste si faible, la situation ne va pas s'améliorer significativement.

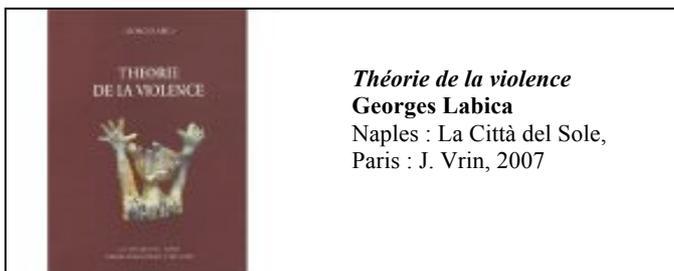
La richesse en ressources a depuis la colonisation, et pendant l'histoire récente de la RDC apporté du malheur au pays, mais il faut que le peuple congolais puisse participer au bonheur qui pourrait résulter de cette richesse étant naturellement donnée.

*Sofia Ganter*

*Stagiaire au GIPRI en janvier/février 2011*

<sup>1</sup> L'intégralité du rapport est disponible sur le site du GIPRI

<sup>2</sup> Worldafricabusiness 2008: La République Démocratique du Congo. <http://www.worldafricabusiness.com/Afrique/rdc.html>



Le titre n'est pas aussi simple qu'il en a l'air – et c'est bien une caractéristique de cet ouvrage que de n'être pas limpide, à l'image de cette violence dont il est dit d'emblée qu'elle est « profuse », « diffuse » et « confuse ».

La *theoria* des Grecs désigne des processions liturgiques colorées et fleuries, faisant notamment défiler des jeunes filles sur des chars – ceci avant d'être contemplation, soit la plus haute activité de la pensée humaine chez les philosophes. A l'époque moderne, et dans le mouvement de la modernité, « théorie » prend le sens plus restreint de connaissance scientifique. Or, ici, il semble que les deux sens soient inextricablement conjoints - et c'est (peut-être ?) tant mieux : il s'agirait donc, pour l'auteur, à la fois d'une *contemplation* de la violence, tour à tour dubitative, perplexe, effarée, ou bien philosophiquement indignée, ironique voire amusée ; et d'une théorie qui s'assignerait pour tâche (impossible, semble-t-il) de faire de la violence un objet d'étude, d'en produire la connaissance. Tâche impossible en ce sens que l'acte de connaissance, enté sur, et hanté par la nécessité pour l'animal humain d'affronter la nature externe et interne tout en vivant en société (plus ou moins) est lui-même (au moins en partie) un acte violent – ce qui amène en fin de parcours l'auteur à conclure que la paix libératrice peut elle-même être violence contre la violence qu'il qualifie de systémique ou structurelle (introduction et conclusion).

L'ouvrage se compose de dix chapitres encadrés d'une introduction (« Mise en scène ») qui, d'emblée, place le lecteur dans le registre du théâtre (donc de la représentation et non du concept) ; et d'une conclusion (« Résistances ») qui, au terme d'un cheminement apparemment erratique, ou du moins nomade, en tout cas fort complexe, introduit de l'hétérogène dans la notion de violence et l'asymétrise.

Les titres des chapitres, mis à part ceux des chapitres 4 et 5, sont à la manière des ouvrages de philosophie de l'époque classique : introduits par la préposition « Du » ou « De » - à comprendre au sens du latin *de* : au sujet de.

### De quoi est-il question ?

De l'évidence d'un constat tout d'abord – que tout un chacun peut faire dans n'importe quel ici et maintenant : « Notre époque baigne dans la violence. Nous baignons dans la violence. On dénonce les violences. On accuse de violence. On se défend on se plaint de violences. » (Introduction).

A noter ici d'emblée la mise en perspective discrète mais précise : Labica passe d'un « nous » immergé au pronom indéfini « on » (paradoxe !) qui caractérise **la dénonciation, l'accusation, la dénégation et la plainte** – « comme si » (raccourci kantien qui vient parfois sous la plume de l'auteur) justement la violence était indéfinissable, inobjectivable, imprédictible (pour parler « philosophe »). La violence en effet « a l'art de la glisse » en tant qu'apparaître théâtralisé, représenté : elle est profuse ou surabondante, saturant les champs de bataille, les mythes, les sens ; diffuse, ou omniprésente, tel l'esprit faisant partout sa demeure, jusqu'à en devenir demeuré ; confuse, ou indéchiffrable, car indéfiniment réverbérée, alimentant l'obscurantisme des causes et des fins.

D'où la nécessité d'une phénoménologie nomade (mais d'une érudition impressionnante), maîtrisée à la fois en compréhension et en extension), d'aller voir de plusieurs « côtés ». Du côté de la Bible en ouverture (chap. 1) : « Au début, Job. Le livre de Job. Une histoire terrible. » il semble donc qu'il y ait un début. Et puis (ensuite ?) « du côté du martyr » (chap. 2), donc encore la religion – que l'auteur, reconnu internationalement comme l'un des grands spécialistes contemporains de Marx et des marxismes, connaît manifestement bien, de l'intérieur, accumulant des références précises, érudites, finement déconstruites et mises en perspectives parfois vertigineuses (et aussi leurs multiples échos exégétiques.) pis enfin : « Du côté de la démence » (chap.3). Encore la, les religions, le religieux indéfiniment réfracté ou diffracté, transmué ou transmuté, les mythologies mais pas seulement, les horreurs juïques, égyptiennes, grecques et d'autres (faisant concours si l'on peut

dire) –prises pour modèles d’actions et d’inspirations artistiques réfractés en Occident par le prisme de la théologie, de la théodicée et de l’eschatologie chrétiennes ; désintégrés dans les marges (parfois elles-mêmes devenues contre-orthodoxes patentés) de la démente shakespearienne ou celle, finalement plus convenue, du « divin marquis ». On pense à la célèbre phrase de Nietzsche selon qui la Terre a été jusqu’à nos jours un asile d’aliénés.

Après un chapitre 4 qui alterne regards sur notre aujourd’hui et le passé, et dans lequel Labica formule déjà quatre caractéristiques de la violence (concaténation cumulative, compétitivité, caractère spécifiquement humain), l’auteur, dans un chapitre 5 (« A la recherche du sens »), se livre à une **enquête philologique sur la constellation des notions voisines**, en grec (*Bia*, la force, côtoie *Bios*, la vie), en latin, en français, en arabe (*açabiyya*, ou esprit de corps chez Ibn Khaldûn). Il s’appuie sur le livre de Jean-Claude Chesnais *Histoire de la violence*. Intitulé, « De la souffrance », le chapitre 6 entreprend une articulation du social sur le neurobiologique. Le chapitre 7, « De l’a-violence », explore les pistes incertaines de la pacification par la religion et par la philosophie, souvent prolongée par la politique (Marc-Aurèle élève d’Epictète). Distinguée de l’a-violence, la non-violence fait l’objet du chapitre 8. « Sous le terme d’a-violence sont pris en compte les / des lieux, en principe étrangers à la violence et ne l’intégrant pas à leur démarche, et sous celui de non-violence des formes assurant explicitement la rejeter (p.167). (...) L’Antiquité sépare soigneusement l’Irénarque, dont la fonction consistait à maintenir la tranquillité dans les provinces de l’Empire, du Polémarque, soit militaire en tant que général, soit politique, comme, à Athènes, ministre de la guerre (p.168). » « Du pouvoir », le chapitre 9, commence par la Théologie de la libération, contre violence révolutionnaire. « La langue allemande en règle l’apparente complexité grâce à l’usage d’un seul mot, *Gewalt*, qui signifie pouvoir ET violence » (p.196) « Dans son rapport au pouvoir, on peut distinguer quatre fonctions de la violence : le conserver, l’étendre, le défendre, et le prendre » (p.204) « Le système, voilà à quoi entend s’attaquer la violence libératrice » (p.221) D’où il s’ensuit que « Du système » est l’intitulé du chapitre 10. « Le système, pour nous, désormais, c’est le capitalisme en tant que mode de production dominant (...) parvenu à son stade

mondialisé » (p.223) *La mondialisation de la violence* appelle *la violence mondialisée*.

La conclusion s’intitule « Résistances », et en appelle à « la paix libératrice en lieu et place de la violence systémique ».

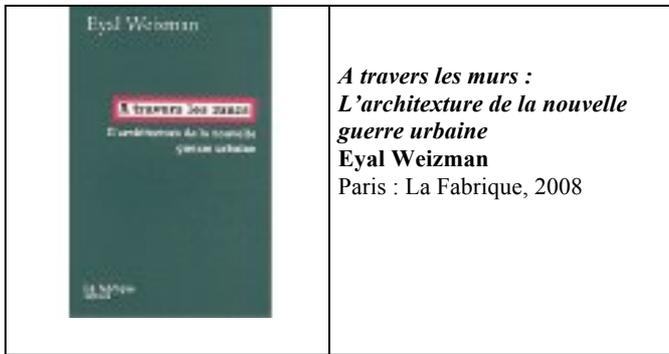
David Belden et Gabriel Galice



Si nos sociétés contemporaines nous laissent croire que nous sommes libres, c’est un leurre. Nous sommes encore ferrés dans nos chaînes. Des chaînes que nous prenons pour des ailes car nous nous croyons en démocratie, nous pensons que le travail permet de nous émanciper et nous imaginons que les nouvelles technologies nous facilitent la vie. C’est notre « novlangue » quotidienne. Mais l’oligarchie règne, l’homme est pris dans la société de consommation et le libéralisme, le contrôle sécuritaire est de plus en plus prégnant, tandis que les progrès médicaux en matière de procréation nous rapprochent de la « fabrique de l’humain ». Dans ce contexte, nous devons interroger et repenser les conditions d’une véritable libération humaine.

C’est le travail qu’a entrepris Denis Collin. Se basant sur de nombreuses références historiques et philosophiques, il redéfinit nos concepts et au, fur et à mesure de sa réflexion, nous propose des solutions concrètes et nous ouvre de nouvelles perspectives politiques, économiques, sociales et métaphysiques. La mise en place « d’associations partielles » à tous les niveaux de l’organisation politique, la fin du travail salarié au profit de coopératives, la réalisation de l’homme au travers de son activité économique, la garantie des sciences de préserver notre liberté et notre subjectivité, font partie de ces armes destinées à rompre nos chaînes. Les mettre en œuvre ne tient qu’à nous.

Gabriel Galice



Eyal Weizman est un architecte israélien né en 1970 à Haïfa. Il vit surtout entre Londres et Tel Aviv. Ses travaux portent sur la relation entre architecture et occupation, notamment en Cisjordanie.

Son précieux petit livre, écrit en anglais sous le titre *Hollow Land*, explique comment des stratégies militaires israéliens ont appliqué, avec un succès inégal, les théories de Debord, Deleuze, Guattari ou Derrida. Le général de brigade Aviv Kochavi a présenté les opérations de 2002 sur Naplouse comme une illustration de « géométrie inversée » par le biais d'actions microtactiques. « Un nouveau lien est en train de se tisser entre les trois composantes étroitement solidaires d'un triangle : les conflits armés, l'environnement bâti et le langage théorique pour les conceptualiser. » Selon le théoricien de l'urbanisme Simon Marvin, « le « monde de l'ombre » militaro-architectural engendre actuellement des programmes de recherche en urbanisme plus fournis et mieux financés que tous les programmes universitaires réunis ». « Comme bien d'autres institutions militaires de par le monde, l'armée israélienne a mis en place ces dernières années plusieurs instituts et *think tanks* à différents niveaux de sa chaîne de commandement. Leur mission était de reconceptualiser la stratégie, la tactique et l'organisation pour les opérations policières musclées dans les Territoires occupés, ce que l'on appelle plus communément « guerres sales » ou « conflits de faible intensité. Parmi ces établissements, l'un des plus remarquables est l'Institut de recherches de théorie opérationnelle (Otri), qui a fonctionné du début 1996 jusqu'en mai 2006 sous la direction conjointe de deux généraux de brigade de réserve, Shimon Naveh et Dov Tamari. (...) « Nous faisons ce que faisait l'ordre des Jésuites. Nous tentons d'apprendre aux soldats à penser et à réfléchir. (...) L'Otri a également travaillé avec les Américains et leur a

enseigné les méthodes que nous avons développées. » La théorie de l'essaimage veut qu'il faille un réseau pour combattre un réseau. « Un essaim « apprend » par l'interaction de ses éléments, par leur adaptation à des situations soudaines et en réagissant à des environnements changeants. (...) Les essaims sont des réseaux polycentriques. » « En Palestine, tout comme en Irak, l'irruption inattendue de la guerre dans la sphère privée a été vécue par les civils comme la forme la plus grave de traumatisme et d'humiliation. (...) vous êtes assise dans votre salon (...) Et tout d'un coup, voilà qu'un mur tombe dans un fracas assourdissant, la pièce s'emplit de poussière et de gravats, et vous voyez surgir les uns après les autres des soldats à travers les murs, hurlant des ordres. »

L'officier de carrière israélien Kochavi témoigne : « nous avons choisi la méthode qui consiste à passer à travers les murs (...) Nous progressions donc de l'intérieur des habitations vers l'extérieur, selon des modalités inattendues et à des endroits qui n'étaient pas prévus, arrivant par derrière pour frapper l'ennemi qui nous attendait au coin de la rue. (...) Dorénavant, nous passerons tous à travers les murs. » L'architecte déconstructiviste Bernard Tschumi est mis à contribution (malgré lui) pour sa notion de disjonction. L'élargissement des routes à Jénine permet à l'armée israélienne de s'assurer des retours sécurisés. « Voilà qui peut rappeler la tactique de Sharon, qui, au début des années 70, avait tenté de mater la résistance palestinienne dans la bande de Gaza par une grande entreprise d'« haussmannisation ». L'Agence de l'ONU d'aide aux réfugiés palestiniens a amplifié ce le remodelage de l'architecture des camps, favorisant la pénétration des chars israéliens. L'armée israélienne a construit une maquette grandeur nature d'une ville Orientale type.

L'Otri a été fermé. Pour autant, ses acquis demeurent. L'expérience recoupe des préoccupations d'autres pays où la guerre urbaine ressemble à la contre insurrection en Irak ou à la répression d'émeutes de banlieue, familière à la gendarmerie française.

<http://www.franceculture.com/emission-les-jeudis-de-l-architecture-guerre-urbaine-dans-les-cites-francaises-2010-11-25.html> .

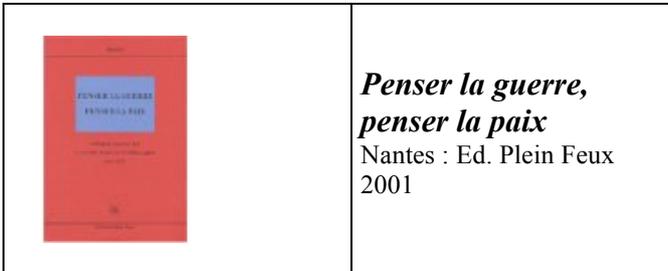
La frontière entre police et armée s'estompe, ainsi que l'a démontré la Cahier 2 du GIPRI en 2004. Les précédents existants, les échanges entre polices et armées de différents pays nous annoncent des guerres urbaines inédites dans leur

forme et leur intensité, possibles préfigurations de guerres civiles.

*Gabriel Galice*

---

### Un ouvrage toujours actuel



Petit par le format, maniable, ce recueil de textes est d'une teneur dense et méritoire. La diversité des points de vue n'a d'égal que l'acuité des contributeurs, soucieux de confronter les grands auteurs aux impératifs de notre époque.

Les contributions sont tirées d'un **colloque organisé en mars 2000 par la Société Angevine de Philosophie.**

**André Bernard** récuse la vision irénique de la Grèce ancienne. La violence et la guerre sont omniprésentes dans les textes et dans l'histoire réelle. « Il faut, par amour de la Grèce, montrer que le Grec bel et bon pouvait aussi être bête et méchant. Et nous avons aussi reçu cet héritage-là. » **Jean-Marie Paul** confronte les perceptions de la guerre et de la paix chez Luther et chez Erasme. Le belliqueux Luther récuse le libre-arbitre dont le pacifique Erasme se fait le héraut. « Le soldat, dont Luther célèbre la divine violence, n'est pour Erasme qu'une vile canaille. » **Monique Castillo** procède à une relecture des méthodes préconisées par Kant dans son Projet de paix perpétuelle. « En adoptant le principe d'une libre alliance, il propose une solution qui est internationale et non pas supranationale. » **Paul-Laurent Assoun** nous conduit du côté de chez Freud et de la métapsychologie freudienne pour considérer « l'inconscient de la guerre ». « La guerre travaille entre *l'idéal* et la *mort*. » **Alain Brossat** interroge cette figure paradoxale de la guerre qu'est la pacification. Il distingue la passion guerrière furieuse d'Achille à la raison froide du

Généralissime politique Jules César, qui fit massacrer 40 000 personnes à Avaricum (Bourges). **Pierre Hassner** tente de trouver des réponses positives dans l'état du monde actuel et de son devenir. « Le centre relativement libéral, relativement prospère et relativement pacifique est entouré par une périphérie où les affrontements violents continuent à faire rage. » A la lumière des guerres balkaniques, **Stéphane Chauvier** se demande s'il y a de justes guerres. « La justice internationale doit composer avec le monde, de là sa foncière impureté. ».

*Gabriel Galice*

---

### INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES POUR LA PAIX A GENEVE (GIPRI)

*Présidente du comité d'honneur* : J. Berenstein-Wavre  
*Bureau de la Fondation* : J. Diezi (prés.), G. Galice (vice-prés.), G. Antille, J. Deschamps, J. Dubochet , G. Harigel

**Route des Jeunes, 6, Bâtiment 1, bureaux 38/39  
1227 Carouge/GE Suisse  
022 301 71 40**

**Site internet** : [www.gipri.ch](http://www.gipri.ch)

---

Les opinions exprimées dans cette lettre n'engagent que leurs auteurs.